



**Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges**

Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

**Section départementale du Tarn**

**70 avenue François Verdier 81 000 ALBI**

courriel : [snfoc.81@orange.fr](mailto:snfoc.81@orange.fr)

06.48.22.13.68

**Communiqué de presse du SNFOLC du Tarn :**

**Albi, le 15 mai 2019**

La Commission Exécutive du SNFOLC du département du Tarn réunie le mardi 14 mai et informée de l'arrestation d'une des responsables du SNFOLC de Paris ainsi que de son compagnon lors de la manifestation du samedi 11 mai à Paris prend position pour dénoncer une remise en cause de la liberté de manifester et demande l'arrêt immédiat des poursuites à l'encontre de ces collègues. Ces arrestations interviennent alors que de nombreux faits indiquent la volonté du gouvernement d'utiliser tous les moyens pour tenter de faire refluer les mobilisations sociales en cours. De nombreux faits témoignent de cette volonté. Ainsi, le 27 avril à Toulouse, un militant du SNFOLC a été violemment bousculé par plusieurs policiers alors qu'il était parfaitement identifiable avec son drapeau FO, il a été gravement blessé puisqu'il a du être opéré d'une fracture du col du fémur. De même la multiplication des sanctions disciplinaires et les mutations « dans l'intérêt du service » déclenchées au nom du devoir d'exemplarité inscrit dans la loi École de la Confiance, loi qui n'est même pas encore adoptée, obéit à la même logique.

***Prise de position de la Commission Exécutive du SNFOLC :***

*La Commission Exécutive du SNFOLC du Tarn réunie le 14 mai 2019 apporte son soutien à la collègue responsable syndicale du SNFOLC 75 qui, avec son compagnon, ont été arrêtés par la police et placés en garde à vue à la fin de la manifestation des gilets jaunes du samedi 11 mai.*

*Ils manifestaient dans le cortège Éducation inter-degrés Île de France, mobilisation qui s'inscrit dans la lutte contre les réformes Blanquer. Durant toute la manifestation notre collègue a porté la banderole de l'Éducation en lutte. Tous ceux qui étaient à côté d'elle peuvent témoigner que notre collègue et responsable syndicale a manifesté pacifiquement.*

*Notre collègue est sortie de garde à vue samedi soir vers 19 H 40. Le motif de son arrestation serait «insulte à Président de la République». Celui de son compagnon serait «provocation à la rébellion». La Commission exécutive du SNFOLC demande l'arrêt des poursuites à l'égard de nos collègues, elle dénonce les arrestations arbitraires, les tentatives d'intimidation qui se multiplient dans les mobilisations contre les réformes de l'Éducation Nationale.*

*La Commission Exécutive décide de faire connaître cette prise de position auprès des personnels de l'Éducation Nationale du second degré dans le département du Tarn, elle décide de la transmettre sous forme de communiqué à la presse locale.*